

**AUCAP**



AUDIT

*Audit Commissariat aux comptes*

**UNION REGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE –  
MEDECINS LIBERAUX DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

**Siège Social : 36 avenue Fr Giroud  
21000 DIJON**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31/12/2020**

---



AUCAP

AUDIT

*Siège : Rue de Nicolas de Condorcet ZAC des Terres Rousses - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR - Tel : 03 80 48 11 33 - Email : [aucap@aucap.fr](mailto:aucap@aucap.fr)*

*Etablissement : 30-32 avenue Jean MERMOZ - 89000 AUXERRE - Standard unique - ligne directe 03 86 72 10 70*

*SAS au capital de 19 840€ - RCS DIJON B 532 729 456 Compagnie régionale et Cour d'appel de Dijon*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
(Exercice clos le 31/12/2020)**

Aux Membres,

**UNION REGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE - MEDECINS LIBERAUX  
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

36 Avenue François Giroud  
21000 DIJON

**I- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association URPS MEDECINS LIBERAUX DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II- Fondement de l'opinion**

*Référentiel de l'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **III- Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et tiennent compte notamment des éléments suivants de l'annexe des comptes :

- Nous nous sommes assurés de la bonne application des nouvelles normes comptables des associations et notamment en première page de l'annexe dans laquelle une description de l'association et de ses activités doit maintenant être portée.
- Au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » pour :
  - o le non impact de l'épidémie du COVID-19 sur les comptes 2020. Nous nous sommes assurés de la cohérence de cette affirmation dans les comptes
  - o la vente du bâtiment Major. Nous nous sommes assurés de la cohérence et de la vraisemblance des principes comptables notamment sur la sortie de l'actif.
- Au paragraphe « Changement de méthode » concernant les engagements d'indemnités de départ à la retraite. Nous nous sommes assurés de la cohérence des principes comptables notamment sur la comptabilisation de l'engagement.
- Au paragraphe « Etat des provisions » concernant l'ancien local de BESANCON. Nous nous sommes assurés de la correcte valorisation des provisions.
- Au paragraphe « tableau de suivi des fonds dédiés » concernant les actions portées par l'URPS Médecins libéraux de Bourgogne Franche Comte et venant en complément des actions propres de l'URPS Médecins libéraux de Bourgogne Franche Comte et non encore terminées en 2020. Nous nous sommes assurés de la cohérence et de la vraisemblance des principes comptables notamment sur le traitement comptable des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

#### **V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à

poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHEVIGNY ST SAUVEUR

Le 13 avril 2021



**SAS AUCAP AUDIT**  
**Commissaire aux comptes**  
**Représentée par Peggy GILLET**

## BILAN ACTIF

Comptes	ACTIF	Exercice N 31/12/2020			Exercice N-1 31/12/2019		Ecart N/ N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	24 643	24 643					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	165 550		165 550	201 438	35 888	17.82	
	Constructions	1 267 685	166 869	1 100 816	1 397 956	297 139	21.26	
	Installations techniques Matériel et outillage	338 606	142 798	195 808	8 177	187 630	NS	
	Immobilisations corporelles en cours				38 500	38 500	100.00	
	Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées	500		500	500				
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
<b>Total I</b>	<b>21 268 987</b>	<b>334 310</b>	<b>21 462 567</b>	<b>3 646 571</b>	<b>183 897</b>	<b>11.17</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés							
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	108 220		108 220	7 856	100 364	NS	
	Valeurs mobilières de placement	726 895		726 895	1 028 497	301 602	29.32	
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	795 364		795 364	369 398	425 966	115.31	
Charges constatées d'avance (2)	18 709		18 709	21 695	2 986	13.76		
<b>Total II</b>	<b>1 649 188</b>		<b>1 649 188</b>	<b>1 427 446</b>	<b>221 742</b>	<b>15.53</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>23 446 172</b>	<b>334 310</b>	<b>23 111 862</b>	<b>5 074 017</b>	<b>37 845</b>	<b>1.23</b>		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 - 12	31/12/2019 - 12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation	176 216	176 216		
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	2 081 411	2 229 326	147 915	6.63	
<b>Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)</b>		6 614	118 121	111 507	94.40
<b>Situation nette (sous total)</b>		2 251 014	2 287 421	36 408	1.59
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>		2 251 014	2 287 421	36 408	1.59
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	129 508	126 974	2 534	2.00
<b>Total II</b>		129 508	126 974	2 534	2.00
PROVISIONS	Provisions pour risques	8 599	4 500	4 099	91.09
	Provisions pour charges	33 940		33 940	
	<b>Total III</b>	42 539	4 500	38 039	845.31
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	412 691	477 160	64 469	13.51
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	205 707	115 341	90 366	78.35
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	68 388	56 952	11 436	20.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 015	5 668	3 653	64.46
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
<b>Total IV</b>		688 801	655 121	33 680	5.14
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		3 111 862	3 074 017	37 845	1.23

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

688 801 655 121

6 719 614

Audit Expertise Comptable Conseil

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ratio N/ N-1	
	31/12/2020 - 12	31/12/2019 - 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 131 693	1 180 931	49 238	4.17
Parrainages		25 913	25 913	100.00
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	105 578	94 854	10 724	11.31
Utilisations des fonds dédiés	126 974	98 886	28 088	28.40
Autres produits	2		2	
<b>Total I</b>	<b>1 364 246</b>	<b>1 400 589</b>	<b>36 337</b>	<b>2.59</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	659 048	839 629	180 580	21.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	29 419	26 396	3 023	11.45
Salaires et traitements	338 111	308 227	29 884	9.70
Charges sociales	160 749	148 736	12 013	8.08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	102 675	56 942	45 734	80.32
Dotations aux provisions	4 146		4 146	
Reports en fonds dédiés	129 508	126 974	2 534	2.00
Autres charges	2 092	125	1 966	NS
<b>Total II</b>	<b>1 425 748</b>	<b>1 507 029</b>	<b>81 281</b>	<b>5.39</b>
<b>I - Resultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>61 501</b>	<b>106 446</b>	<b>44 944</b>	<b>42.22</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N-1	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2020 - 12	31/12/2019 - 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 054	12 620	11 567	91.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>1 054</b>	<b>12 620</b>	<b>11 567</b>	<b>91.65</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 999	716	1 283	179.29
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	<b>1 999</b>	<b>716</b>	<b>1 283</b>	<b>179.29</b>
<b>2- Résultat financier (III-IV)</b>	<b>- 945</b>	<b>11 904</b>	<b>12 850</b>	<b>107.94</b>
<b>3- Résultat courant avant impôts (I+II+III-IV)</b>	<b>62 447</b>	<b>94 541</b>	<b>32 094</b>	<b>33.95</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	3 041		3 041	
Sur opérations en capital	350 000		350 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	<b>353 041</b>		<b>353 041</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	18 120	21 256	3 136	14.75
Sur opérations en capital	274 906		274 906	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 099		4 099	
<b>Total VI</b>	<b>297 125</b>	<b>21 256</b>	<b>275 869</b>	<b>76</b>
<b>4- Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>55 916</b>	<b>73 285</b>	<b>17 370</b>	<b>363.06</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	83	2 324	2 241	96.43
<b>Total des produits (I+II+V)</b>	<b>1 713 341</b>	<b>1 713 203</b>	<b>305 137</b>	<b>21.59</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 724 955</b>	<b>1 531 324</b>	<b>193 630</b>	<b>12.64</b>
<b>5- EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>8 614</b>	<b>118 121</b>	<b>111 507</b>	<b>94.40</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 - 12	31/12/2019 - 12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 111 861.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 237 272.19 Euros et dégageant un déficit de 6 613.92- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association a été créée en 2016.

L'activité de l'association consiste :

- à la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé,
- à l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins,
- à l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice,
- à des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique,
- à la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) ,
- à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagé
- et à la mise en œuvre du développement professionnel continu.

Afin de mettre en œuvre ses missions, l'URPS ML a créé 10 commissions de travail dédiées aux thématiques suivantes : Permanences des soins ambulatoires, Chirurgie ambulatoire, Démographie médicale et prospective, e-Santé, Jeunes, Pédagogie et formation, MAPA, Communication, Exercice coordonné, Santé environnementale.

Le travail du collège des médecins généralistes a permis d'équiper les cabinets en appareils de mesure de la tension artérielle, en mallettes de dépistage des troubles du développement de l'enfant. Des affiches et flyers " éducation à la santé " ont été diffusés aux médecins à destination de leurs patients.

Les collègues des médecins spécialistes ont œuvré au développement de la chirurgie ambulatoire et à la mise en place de stages d'internes en secteur libéral.

L'URPS ML BFC mène des actions auprès des jeunes afin de faire découvrir et valoriser l'exercice libéral de la médecine.

- Avec le projet " VAC chez le PRAT " qui consiste à permettre aux étudiants de 2e et 3e année de réaliser un 1er stage d'observation de 3 jours auprès d'un médecin libéral.
  - Avec le projet " CALI ", cellule d'accompagnement des jeunes en vue de leur installation
  - Avec des réunions d'informations organisées localement afin d'initier une dynamique et trouver des solutions avec les professionnels d'un territoire.
- Elle contribue à des initiatives innovantes avec la mise en place de cabinets éphémères et le lancement du dispositif CODA3 pour permettre la prise en charge des adolescents rencontrant des difficultés psychologiques.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

L'e-santé, la messagerie sécurisée sont les autres sujets phares de la politique de l'URPS ML. A noter, la possibilité offerte aux Médecins libéraux de s'abonner gratuitement au Carnet de vaccination électronique et de créer une coordination sur leur territoire avec le RSPS - Réseau Social de Professionnels de Santé -

Enfin, l'investissement des élus permet à la médecine libérale de faire entendre sa voix dans la réflexion autour des nouveaux dispositifs que sont les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'épidémie de Coronavirus n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Les comptes annuels ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus.

Par ailleurs, l'URPS a mis en service en février 2020 les nouveaux locaux de Dijon. La vente du Batiment Major situé à Dijon a eu lieu en juin 2020.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'URPS au 31 décembre 2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments comptables suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Changement de méthode**

Concernant les indemnités de départ à la retraite, la méthode de référence préconisée par l'article 324-1 du PCG est désormais appliquée. Par conséquent, les engagements d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisés en totalité dans les comptes.

Le changement de méthode comptable a entraîné:

- la constatation d'un report à nouveau débiteur de 29 794 euros.(somme correspondant au montant d'engagements retraite mentionné dans l'annexe des comptes annuels 2019) au passif du bilan.
- la constatation d'une dotation à la provision d'indemnité de départ à la retraite de 4 145,95€ au compte de résultat
- la constatation d'une provision d'indemnité de départ à la retraite pour 33 939,95€ au passif du bilan.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 833		
<b>TOTAL</b>	<b>27 833</b>		
Terrains	201 438		
Constructions sur sol propre	1 548 332		
Installations générales agencements aménagements des constructions			42 350
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	212		
Installations générales agencements aménagements divers	20 548		143 792
Matériel de transport	20 848		37 013
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	116 729		38 031
Immobilisations corporelles en cours	67 500		170 224
<b>TOTAL</b>	<b>1 975 607</b>		<b>431 409</b>
Autres participations	500		
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 003 940</b>		<b>431 409</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 190	24 643	24 643
<b>TOTAL</b>		<b>3 190</b>	<b>24 643</b>	<b>24 643</b>
Terrains		35 888	165 550	165 550
Constructions sur sol propre		322 997	1 225 335	1 225 335
Installations générales agencements aménagements constr.			42 350	42 350
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			212	212
Installations générales agencements aménagements divers		16 632	147 708	147 708
Matériel de transport		5 392	52 468	52 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 541	138 218	138 218
Immobilisations corporelles en cours	237 724	0		
<b>TOTAL</b>	<b>237 724</b>	<b>397 451</b>	<b>1 771 841</b>	<b>1 771 841</b>
Autres participations			500	500
<b>TOTAL</b>			<b>500</b>	<b>500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>237 724</b>	<b>400 641</b>	<b>1 796 984</b>	<b>1 796 984</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	27 833		3 190	24 643
<b>TOTAL</b>	<b>27 833</b>		<b>3 190</b>	<b>24 643</b>
Constructions sur sol propre	150 377	67 595	83 979	133 993
Installations générales agencements aménagements constr.		3 876		3 876
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	212			212
Installations générales agencements aménagements divers	20 547	14 382	16 632	18 297
Matériel de transport	20 847	6 464	5 392	21 919
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 553	10 359	16 541	102 370
<b>TOTAL</b>	<b>300 536</b>	<b>102 676</b>	<b>122 544</b>	<b>280 667</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>328 369</b>	<b>102 676</b>	<b>125 734</b>	<b>305 310</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	67 595				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 876				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 382				
Matériel de transport	6 464				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 359				
<b>TOTAL</b>	<b>102 676</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>102 676</b>				

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
<b>Fonds propres</b>					
Ecarts de réévaluation	176 216				176 216
Réserves :					
Report à nouveau	2 229 326	118 121		29 794	2 081 411
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>118 121</b>	<b>118 121</b>		<b>6 614</b>	<b>6 614</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>2 287 421</b>			<b>36 408</b>	<b>2 251 014</b>

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		33 940			33 940
Autres provisions pour risques et charges	4 500	4 099			8 599
<b>TOTAL</b>	<b>4 500</b>	<b>38 039</b>			<b>42 539</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles	29 000				29 000
<b>TOTAL</b>	<b>29 000</b>				<b>29 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 500</b>	<b>38 039</b>			<b>71 539</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		4 146			
exceptionnelles		4 099			

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	108 220	108 220	
Charges constatées d'avance	18 709	18 709	
<b>TOTAL</b>	<b>126 929</b>	<b>126 929</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 719	6 719		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	405 972	70 892	286 780	48 300
Fournisseurs et comptes rattachés	205 707	205 707		
Personnel et comptes rattachés	30 881	30 881		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 219	16 219		
Autres impôts taxes et assimilés	21 289	21 289		
Autres dettes	2 015	2 015		
<b>TOTAL</b>	<b>688 801</b>	<b>353 721</b>	<b>286 780</b>	<b>48 300</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	70 574			

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Action RETINO	40 226	20 140	20 140	40 226	40 226
Action CALI	9 465	9 465	9 465	9 465	9 465
Action CNP	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Action VACCINATION	7 339	7 339	7 339	7 339	7 339
Action INTERURSETP	24 791	24 791	24 791	24 791	24 791
Action MAPA	17 666	17 666	17 666		
Action CF	27 573	27 573	27 573	27 686	27 686
<b>TOTAL</b>	<b>147 060</b>	<b>126 974</b>	<b>126 974</b>	<b>129 507</b>	<b>129 507</b>

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces valeurs mobilières de placement n'ont pas été intégrés.

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces valeurs mobilières de placement n'ont pas été intégrés.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	108 220
Total	108 220

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 707
Dettes fiscales et sociales	68 388
Total	274 096

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 709
Total	18 709

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Valorisation des contributions volontaires**

Aucune contribution volontaire n'a été décelée et comptabilisé dans les comptes annuels au 31/12/2020.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Engagements financiers**Engagements donnés

Autres engagements donnés :		405 972
Nantissement de CAT en garantie d'un prêt	405 972	
<b>Total (1)</b>		<b>405 972</b>

Néant

Engagements reçus

Néant.